

Département du Calvados

COMMUNE DE GRANGUES

Adresse : Chemin rural n°7 dit de la Fontaine Crespel

Cadastre : section A n°909 et 910

Lotissement Le Clos du Champ Boisé - 6 lots

**PLAN DE PRECOMMERCIALISATION**  
Lot 6 : 1207 + 473 = 1680 m<sup>2</sup>

Echelle  
1/250  
(format A3)

Coordonnées X, Y rattachées au RGF 93 - CC49 et Z rattachées par GPS au NGF

**LEGENDE**

-  Limite de propriété
-  Application cadastrale
-  Voirie avec bordure
-  Voirie sans bordure
-  Limite de lot
-  Haie vive feuillus
-  5.59  
(AH 112) Distance mesurée sur le terrain
-  5.59 Références cadastrales
-  Borne à implanter
-  Périmètre du lotissement (S=6 549 m<sup>2</sup> environ)
-  Espaces verts / noue peu profonde (10% : S=655 m<sup>2</sup> environ)
-  Voie nouvelle (S=579 m<sup>2</sup> environ)
-  Entrée du lot (position indicative)
-  Zone constructible (pour la construction principale)
-  Coffret électrique, ou RMBT
-  Boîte de branchement téléphone et fibre optique
-  Compteur individuel d'eau potable
-  Boîte de branchement eaux pluviales
-  Noue
-  Busage sous voirie

Nota 1 : l'emplacement des coffrets et boîtes de branchement est donné à titre indicatif. Seuls les plans de récolement définitif valideront leur position.

Nota 2 : le lot n°6 devra obligatoirement traiter en espace vert la parcelle A 910, sans possibilité d'y édifier une construction principale ou une annexe. Une zone non aedificandi est à créer sur cette parcelle A 910 (partie du lot n° 6).

